

PROJET CarlHYng

Production d'hydrogène
renouvelable et bas carbone

Enseignements et engagements des maîtres d'ouvrage à la suite de la concertation préalable

20 février 2024



AVANT-PROPOS

Le présent document expose les enseignements que VERSO ENERGY, maître d'ouvrage du projet CarlHYng, et les co-maîtres d'ouvrage RTE et GRTgaz, tirent de la concertation préalable qui s'est tenue du lundi 23 octobre au lundi 18 décembre 2023 inclus.

Le document revient d'abord sur le déroulement de la concertation et propose une analyse quantitative et qualitative de la participation. Les enseignements des maîtres d'ouvrage tirés des échanges et des recommandations exprimées par le public et par les garants dans leur bilan sont ensuite présentés. Enfin, les décisions et engagements pris par les maîtres d'ouvrage quant à la suite du projet sont présentés à la fin du document, ainsi que les réponses aux demandes de précisions et recommandations des garants.

SOMMAIRE

| | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | Le projet présenté en concertation | 3 |
| 1.1 | Rappel du projet CarlHYng | 3 |
| 1.2 | Focus sur les raccordements | 3 |
| 1.3 | Calendrier du projet | 4 |
| 1.4 | Les maîtres d'ouvrage | 4 |
| 2 | Retour sur le déroulement de la concertation | 6 |
| 2.1 | Une concertation préalable volontaire sous l'égide de deux garants désignés par la CNDP | 6 |
| 2.2 | Le périmètre de la concertation préalable | 6 |
| 2.3 | L'annonce de la concertation | 7 |
| 2.4 | Les outils d'information | 8 |
| 2.5 | Les modalités de dialogue mises en œuvre | 12 |
| 2.6 | Les contributions et questions en ligne et par coupon T | 15 |
| 2.7 | La concertation en chiffres | 16 |
| 3 | Les enseignements tirés par les maîtres d'ouvrage | 19 |
| 3.1 | Une concertation complète et utile au projet | 19 |
| 3.2 | Un dialogue nourri sur la compatibilité des projets hydrogène locaux, sujet principal de la concertation | 19 |
| 3.3 | Un soutien apporté au projet CarlHYng, assorti de suggestions pour en maximiser les effets socio-économiques | 20 |
| 3.4 | Des précisions demandées sur l'insertion environnementale du projet | 21 |
| 4 | Décision relative à la poursuite du projet | 21 |
| 5 | Les engagements pris par les maîtres d'ouvrage | 22 |
| 5.1 | Concernant le projet CarlHYng et ses raccordements | 22 |
| 5.2 | Concernant la participation continue du public | 23 |
| 6 | Réponse aux demandes de précisions et recommandations des garants | 24 |

1 LE PROJET PRÉSENTÉ EN CONCERTATION

1.1 Rappel du projet CarlHYng

Le projet CarlHYng, porté par VERSO ENERGY, envisage de produire de l'hydrogène renouvelable et bas carbone par électrolyse de l'eau sur la commune de Carling en Moselle, afin de participer à la décarbonation de l'industrie transfrontalière. Ce projet innovant est porté en collaboration avec RTE et GRTgaz, respectivement gestionnaires des réseaux de transport d'électricité et de gaz, qui assureront les raccordements techniques nécessaires à cette installation.

Le projet consiste en un déploiement successif de 3 unités de 100 MW de production d'hydrogène par électrolyse en 2027/2028, en 2029 et en 2030. Chaque unité produirait jusqu'à 17 000 tonnes d'hydrogène par an, soit une production cumulée de 51 000 tonnes d'hydrogène par an à terme.

L'eau, matière première nécessaire à la production d'hydrogène, sera transportée jusqu'au site via le réseau d'eau industrielle opéré par la Société des Eaux de l'Est (SEE). L'énergie électrique nécessaire au procédé de l'électrolyse sera acheminée via le réseau public de transport d'électricité géré par RTE. Dans le cadre du projet CarlHYng, les électrolyseurs seront alimentés majoritairement par de l'électricité renouvelable provenant de parcs solaires et éoliens français. Parallèlement, et afin d'assurer un fonctionnement continu et optimal des électrolyseurs, cet approvisionnement électrique renouvelable sera complété par de l'électricité bas-carbone provenant du marché français de l'énergie.

L'hydrogène produit par le projet CarlHYng sera injecté dans le réseau de canalisations 100% hydrogène nommé MosaHYc, exploité côté français par GRTgaz, vers les sites industriels consommateurs transfrontaliers.

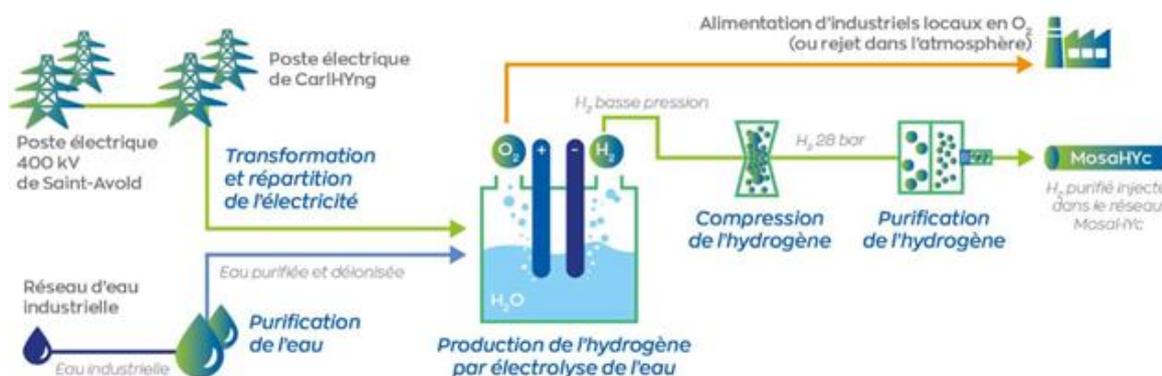


Figure 1 - Principe de fonctionnement du projet CarlHYng

1.2 Focus sur les raccordements

1.2.1 Le raccordement au réseau électrique RTE

L'alimentation électrique des infrastructures du projet CarlHYng, serait assurée par la mise en œuvre par RTE d'un raccordement électrique depuis le poste électrique haute-tension de Saint-Avoid, sous la forme d'une liaison souterraine de 400 000 volts. L'électricité arriverait ensuite sur un poste de transformation électrique appartenant à VERSO ENERGY avant d'être répartie vers les électrolyseurs et les différents équipements.

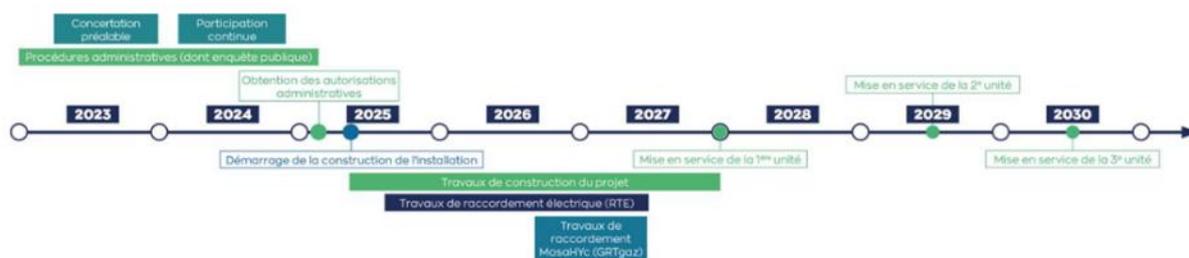
1.2.2 Le raccordement au réseau MosaHYc

Le long de la frontière entre la Moselle, la Sarre et le Luxembourg, une partie du réseau de transport de gaz naturel, opéré par GRTgaz sera reconvertie pour transporter de l'hydrogène : c'est le projet transfrontalier MosaHYc. 100 kilomètres de canalisations seront mis en service en 2027 et, dès 2030, 60 000 tonnes d'H₂ pourront être transportées chaque année. Raccordé à ce réseau, le projet CarlHYng en bénéficierait pour transporter avec un très faible impact l'hydrogène produit vers les sites industriels consommateurs transfrontaliers.

Le montant d'investissement du projet est aujourd'hui estimé à 450M€, incluant les coûts de génie civil et d'équipements industriels, ainsi que les coûts afférant aux raccordements électriques et hydrogène nécessaires.

VERSO ENERGY envisage des demandes de subventions locales, nationales et européenne pour l'aider à financer les infrastructures du projet. Néanmoins, le financement de CarlHYng peut être entièrement assuré par les fonds propres et l'endettement de la société. Son modèle économique ne repose pas sur l'éventuelle obtention de subventions.

1.3 Calendrier du projet



1.4 Les maîtres d'ouvrage

1.4.1 VERSO ENERGY

Fondée en 2021 par Xavier Caitucoli et Antoine Huard et soutenue par les investisseurs Eiffel Investment Group, AMS Capital et Crescendix, VERSO ENERGY s'engage à adapter les modèles énergétiques sur lesquels repose notre économie pour accompagner la transition énergétique et poser les fondements d'une économie nouvelle fondée sur :

- l'abondance de sources d'énergies propres ;
- une architecture plus décentralisée et plus résiliente ;
- l'hydrogène comme combustible décarboné, afin de s'affranchir de la dépendance aux énergies fossiles.

VERSO ENERGY s'attache alors à déployer les solutions techniques pour rendre possible un mix énergétique décarboné en mobilisant son expertise et ses capacités financières : production d'électricité renouvelable, production d'hydrogène renouvelable et bas carbone, stockage et flexibilité.

La stratégie de développement de VERSO ENERGY repose sur la gestion de l'énergie depuis sa production, grâce à la sécurisation foncière des sites dédiées et la réservation de capacité sur le

réseau électrique, jusqu'à la commercialisation et la conversion de l'électron ou de la molécule à des partenaires industriels et de la mobilité.

1.4.2 RTE

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte plus de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, plus de 6 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 800 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et 51 lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, est interconnecté avec 33 pays. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs.

1.4.3 GRTgaz

GRTgaz est le 2^e transporteur européen de gaz, fort de 32 618 km de canalisations et 640 TWh de gaz transporté. GRTgaz s'est dotée d'une raison d'être « Ensemble rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat ». Entreprise innovante en pleine transformation pour adapter son réseau aux défis écologiques et numériques, GRTgaz est engagée en faveur d'un mix gazier français 100% neutre en carbone en 2050. Elle soutient les filières d'hydrogène et de gaz renouvelables (biométhane et gaz issus des déchets solides et liquides). GRTgaz assure des missions de service public pour garantir la sécurité d'acheminement auprès de ses 879 clients (expéditeurs, distributeurs, industriels, centrales et producteurs de biométhane).

2 RETOUR SUR LE DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION

2.1 Une concertation préalable volontaire sous l'égide de deux garants désignés par la CNDP

La concertation préalable relative au projet CarlHYng concernant la création d'un site de production d'hydrogène renouvelable et bas-carbone sur la commune de Carling s'est tenue **du lundi 23 octobre au lundi 18 décembre 2023 inclus**.

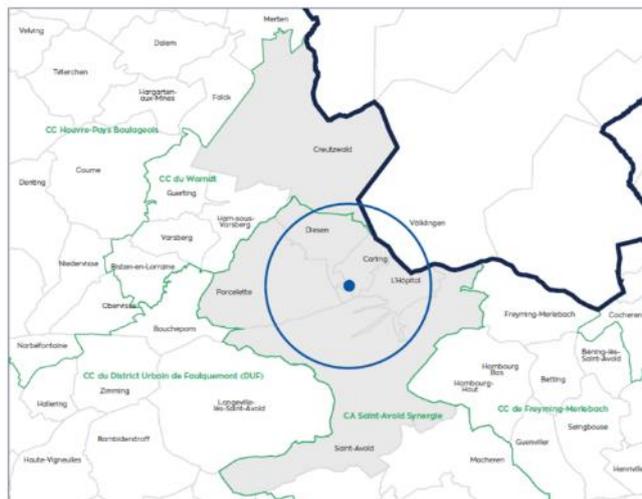
La concertation préalable est obligatoire ou facultative selon les caractéristiques du projet en application de l'article L. 121-8 du code de l'environnement. Dans le cadre du projet CarlHYng, dont le montant des opérations est supérieur à 300 millions d'euros mais inférieur à 600 millions d'euros, la concertation préalable est optionnelle. Afin d'être accompagnés dans cette démarche de dialogue, VERSO ENERGY, RTE et GRTgaz, ont choisi, selon les modalités des articles L. 121-8-II et R. 121-3 du code de l'environnement, de saisir en juin 2023 la Commission nationale du débat public (CNDP). La CNDP a ensuite décidé de l'organisation d'une concertation préalable autour du projet et désigné le 6 juillet 2023 deux garants, **Madame Valérie TROMMETTER et Monsieur Luc MARTIN**.

Les garants ont publié leur bilan de la concertation le 18 janvier 2024, consultable sur le site internet du projet : www.concertation-carlhyng.eu

2.2 Le périmètre de la concertation préalable

Compte tenu des enjeux et de la localisation du projet, le périmètre retenu pour la diffusion des outils d'informations a couvert 8 collectivités locales :

- 6 communes : Carling, Saint-Avold, L'Hôpital, Porcelette, Diesen et Creutzwald ;
- 2 EPCI (Établissement public de coopération intercommunale) : la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie et la Communauté de Communes du Warndt.



Le périmètre de la concertation recouvrait également la commune allemande de Völklingen.

Le périmètre intégrait ainsi toutes les communes situées à moins de 3 kilomètres du site d'implantation (cercle bleu).

2.3 L'annonce de la concertation

2.3.1 La publicité légale

Conformément aux articles L. 121-16 et R. 121-19 du code de l'environnement, la concertation préalable a fait l'objet d'une communication légale :

- **par voie d'affichage** : des affiches légales ont été apposées sur les tableaux d'affichage des 8 collectivités du périmètre de la concertation dès le 6 octobre 2023 ;
- **par voie de presse** : Deux avis légaux ont été publiés le 9 octobre 2023, l'un dans La Gazette de Moselle (parution numérique), et l'autre dans le Républicain Lorrain (parutions papier et numérique) ;
- **par voie électronique** : l'avis légal a été publié sur le site internet de la concertation le 6 octobre 2023 www.concertation-carlhyng.eu.



2.3.2 La conférence de presse

Une **conférence de presse** a été organisée le mercredi 18 octobre par les maîtres d'ouvrage à la mairie de Carling, en présence d'un des deux garants et du maire. Elle a rassemblé plusieurs journalistes de la presse locale à l'image de *Moselle TV*, *France Bleu*, *France 3*, *Le Républicain Lorrain*, *La Semaine*...



2.4 Les outils d'information

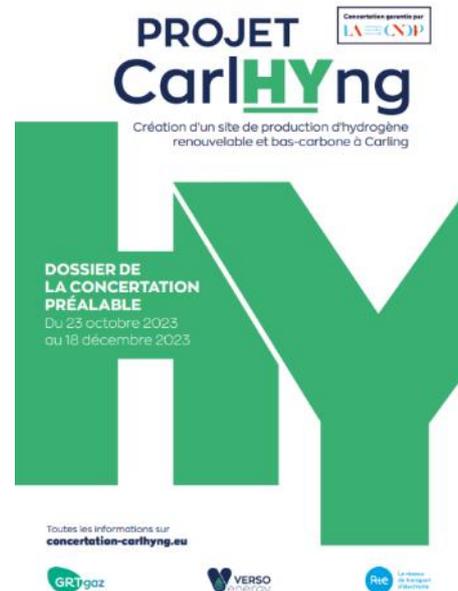
2.4.1 Le dossier de concertation

Ce support de 100 pages présentait l'ensemble des informations disponibles, en l'état actuel des études concernant le projet CarlHYng : les raisons d'être du projet, ses objectifs, ses principales caractéristiques, son coût estimatif, les solutions alternatives envisagées, un aperçu de ses incidences potentielles sur l'environnement, la maîtrise des risques industriels ainsi que la concertation préalable et ses modalités.

Le dossier de concertation a été rendu public le 6 octobre 2023. Au total, 170 exemplaires ont été mis à disposition du public :

- 44 exemplaires mis à disposition des 8 collectivités ;
- 126 exemplaires mis à disposition du public lors des rencontres.

Le dossier de concertation a également été mis en ligne sur le site internet de la concertation.



2.4.2 Le dépliant-synthèse

La synthèse, sous forme de dépliant, a été réalisée pour présenter les principales caractéristiques du projet CarlHYng, ses incidences principales et les modalités de la concertation préalable. La synthèse incluait un **coupon T détachable à poster sans affranchissement** permettant le dépôt d'une contribution (avis et/ou question).



Au total, 18 881 exemplaires du dépliant synthétique ont été mis à disposition du public :

- 270 exemplaires mis à disposition des collectivités du périmètre ;
- 390 exemplaires mis à disposition du public lors des rencontres ;

- **18 221 exemplaires boîtés par La Poste** sur les 6 communes du périmètre de la concertation du 16 au 20 octobre 2023 (semaine précédant la concertation).

La synthèse a été mise en ligne sur le site internet du projet dès le 6 octobre 2023 en version française et le 23 octobre dans sa version allemande. 50 exemplaires de la version allemande du dépliant ont également été imprimés et mis à disposition du public.

2.4.3 L'affiche communicante

48 exemplaires d'une affiche A3 indiquant les dates des différentes rencontres de la concertation ont été mis à disposition des 8 collectivités et **30 exemplaires** ont été disposés lors des diverses rencontres avec le public.

Il convient de noter qu'au milieu de la concertation, une vérification a été effectuée pour s'assurer de la présence de tous les documents d'information (affiche, dépliant et dossier de concertation) dans les mairies de Saint-Avold, Carling, L'Hôpital et Creutzwald.

2.4.4 Les panneaux d'information

Deux panneaux ont permis de présenter en bref le projet ainsi que les enjeux de l'hydrogène au public et ont été déployés lors de chaque rencontre.

PROJET CarlHYng

Création d'un site de production d'hydrogène renouvelable et bas-carbone à Carling

L'HYDROGÈNE, LEVIER DE DÉCARBONATION

Qu'est-ce que l'hydrogène ?
L'hydrogène (H₂) est un gaz incolore, inodore, très léger et ayant la plus forte densité énergétique (1 kg d'hydrogène contient autant d'énergie que ~5 kg de pétrole).

À quoi sert-il ?
L'industrie est le principal consommateur d'hydrogène, notamment dans :
 • la chimie lourde (par exemple dans la fabrication d'engrais);
 • la pétrochimie (dans les procédés de raffinage).

Demain il sera également utilisé :
 • en substitution de combustibles fossiles dans certains procédés industriels (par exemple dans la sidérurgie);
 • pour la création de carburants de synthèse;
 • pour alimenter la mobilité lourde.

Objectif Union européenne en 2030
42 %
 d'hydrogène renouvelable dans l'industrie

Comment décarboner la production d'hydrogène ?
 Aujourd'hui, l'hydrogène est essentiellement produit à partir de combustibles fossiles par des procédés très émetteurs de CO₂.

Électrolyse
1 %

Charbon
30 %

Gaz naturel
44 %

Coproduct de la pétrochimie **25 %**

L'électrolyse de l'eau est une réaction électrochimique décomposant l'eau sous l'effet d'un courant électrique en hydrogène et en dioxygène.

2H₂O → 2H₂ + O₂

Il n'y a aucune émission de CO₂ associée. L'hydrogène produit est qualifié de renouvelable si l'électricité utilisée est elle-même renouvelable.

LES BESOINS EN HYDROGÈNE DU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

| | |
|---|---|
| En France 25 kt H₂/an à l'horizon 2030 91 kt H₂/an à l'horizon 2040 | En Allemagne 70 kt H₂/an à l'horizon 2030 140 à 160 kt H₂/an à l'horizon 2035 |
|---|---|

DESSERVIR LES USAGES EN HYDROGÈNE GRÂCE AU RÉSEAU MOSAHC

Directement connecté au réseau Mosahc, projet de 100 km de canalisations 100 % hydrogène entre la France et l'Allemagne, le projet CarlHYng desservira les besoins industriels français et allemands connectés à la canalisation et souhaitant se décarboner par l'hydrogène, ainsi que d'autres usages locaux.

PROJET CarlHYng

Création d'un site de production d'hydrogène renouvelable et bas-carbone à Carling

LE PROJET CARLHYNG EN BREF

CarlHYng est un projet de production d'hydrogène renouvelable et bas-carbone mené par Verso Energy sur la commune de Carling en Moselle. Ce projet est porté en collaboration avec RTE et GRTgaz, gestionnaires des réseaux de transport d'électricité et de gaz, qui assureront les raccordements techniques nécessaires à cette installation.

LE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU PROJET D'ÉLECTROLYSE CARLHYNG

UNE MISE EN ŒUVRE EN PLUSIEURS ÉTAPES

Trois unités de production d'hydrogène par électrolyse de l'eau seront successivement déployées entre 2027 et 2030. Chaque unité d'une puissance de 100 mégawatts produira jusqu'à 17 kt H₂/an, soit une production cumulée de 51 kt H₂/an à terme.

DES PARTENAIRES DE PREMIER PLAN

L'industriel allemand s'occupe de la charge de la fabrication et de l'entretien des équipements, et assure le montage des infrastructures et de la maintenance des infrastructures. D'autres sites par ailleurs occupés par le groupe Teal, l'implant industriel.

CHIFFRES CLÉS

- 0 émission de CO₂ et particules fines
- 20 à 40 emplois directs créés
- 450 M€ d'investissement
- 13 367 kt CO₂ évitées sur 30 ans

LOCALISATION DE CARLHYNG ET SON IMPLANTATION EN 2030

2.4.5 Le site internet

Un site internet dédié au projet et à la concertation a été mis en ligne le 6 octobre 2023 en version française et le 23 octobre dans sa version allemande : www.concertation-carlhyng.eu

Sur ce site ont été déposés, au fil de la concertation préalable :

- tous les documents de la concertation, à savoir les outils d'information précédemment cités ;
- les ressources documentaires (communiqués de presse, articles, lettres de soutien, etc.) présentées lors des réunions publiques ;
- les présentations diffusées lors des rencontres publiques et les verbatims ;
- les contributions et les cahiers d'acteurs ainsi que les réponses des maîtres d'ouvrage.

Un formulaire de contribution a été ouvert du 23 octobre 9h jusqu'au 18 décembre 23h59 inclus.

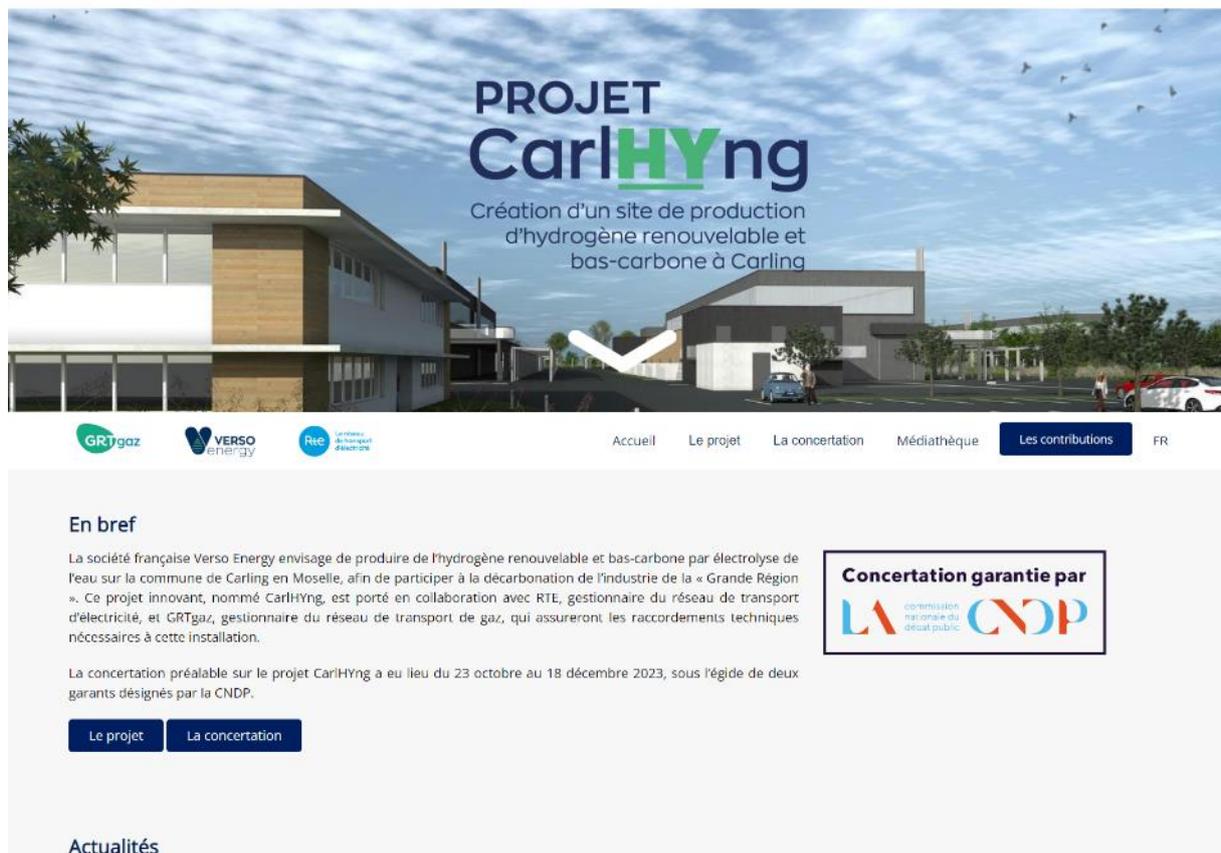


Figure 2 - Page d'accueil du site internet www.concertation-carlhyng.eu

2.4.6 Le kit de communication

Un kit numérique, comprenant l'affiche A3, le dépliant, le dossier de concertation, ainsi que des visuels, a été envoyé par mail le 20 octobre 2023 à l'ensemble des collectivités locales du périmètre de la concertation.

2.4.7 Des documents complémentaires mis en ligne pendant la concertation

À la demande des participants et des garants, plusieurs documents ont été mis à disposition du public au fur et à mesure de la concertation, via le site internet :

- **des lettres de soutien au projet** des Ministères français de la transition énergétique et de l'industrie, de la Région Grand Est, du Ministère fédéral allemand de l'Économie et du Climat, de la région de la Sarre et de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ;
- **un communiqué de presse du 2 février 2023 de Grande Region Hydrogen**, intitulé « Salon Hyvolution : Les partenaires industriels de la « Grande Region Hydrogen » et les acteurs politiques soulignent unanimement l'importance d'une économie transfrontalière de l'hydrogène ». Cet article cite l'ensemble des acteurs de la filière composant le groupement européen d'intérêt économique nommé « Grande Region Hydrogen ».
- **un article de GreenUnivers du 5 janvier 2023**, intitulé « Treize infrastructures H2 françaises candidates à un soutien européen » évoquant entre autres les projets de la Grande Region ayant candidaté au label européen de « Projet d'Intérêt Commun ».

2.5 Les modalités de dialogue mises en œuvre

Les rencontres publiques ont fait l'objet d'échanges avec les garants au cours de la préparation de la concertation préalable.

Au total, entre le 23 octobre et le 18 décembre 2023, **7 rencontres ont été organisées**, toutes en présence d'au moins un des deux garants de la CNDP :

- une réunion publique d'ouverture pour présenter le contexte et le projet CarlHYng ;
- une réunion thématique dédiée à « L'hydrogène, vecteur de transition écologique et énergétique du territoire » ;
- un atelier sur l'intégration du projet dans son territoire (emploi et formation, maîtrise des risques industriels, intégration paysagère, raccordement électrique et les effets sur l'environnement) ;
- une réunion publique de synthèse dédiée aux cahiers d'acteurs et à la présentation des premiers enseignements de la concertation ;
- trois rencontres de proximité aux marchés de Saint-Avold, Creutzwald et Völklingen.

Ces rencontres ont permis au public d'échanger avec les maîtres d'ouvrage et les deux garants de la concertation. Les trois réunions publiques ont fait l'objet d'un verbatim publié sur le site internet du projet. Concernant l'atelier, une compilation en trois parties des questions posées par les participants et des réponses apportées par les maîtres d'ouvrage a été publiée sur le site internet. L'ensemble des diaporamas présentés lors des réunions ont également été publiés.

2.5.1 La réunion publique d'ouverture

La réunion publique d'ouverture s'est tenue le mercredi 25 octobre 2023, à 18h30, à la salle des fêtes de Carling. Cette réunion a été l'occasion de présenter les caractéristiques du projet CarlHYng, ses objectifs et la démarche de concertation.

La réunion publique d'ouverture du 25 octobre a réuni **135 personnes** et a été marquée **par 25 interventions**, la majorité émanant de salariés et de représentants de GazelEnergie. Les principaux sujets abordés lors de cette réunion ont été la compatibilité entre le projet Emil'HY de

GazelEnergie et le projet CarlHYng de VERSO ENERGY, la capacité du réseau MosaHYc à accueillir les deux projets, le raccordement électrique par RTE et les principaux impacts du projet (impact visuel, impact faune/flore, nuisances sonores, etc.).



2.5.2 La réunion publique thématique sur l'hydrogène

La réunion publique thématique intitulée « L'hydrogène, vecteur de transition écologique et énergétique du territoire » a eu lieu le mardi 14 novembre 2023 à 18h30, à la salle Truffaut au Centre culturel Pierre Messmer de Saint-Avold. Lors de cette réunion, plusieurs intervenants ont été invités à s'exprimer sur l'émergence de la filière hydrogène locale et le rôle de la molécule dans la décarbonation des usages industriels et de la mobilité :

- Matthieu MONVILLE, Délégué Général – Pôle de Plasturgie de l'Est (PPE) ;
- Anamaria ZIANVENI, Membre du comité de pilotage MosaHYc et membre du CA de la Grande Region Hydrogen – Encevo ;
- Simon PUJAU, Responsable des relations institutionnelles - France Hydrogène ;
- Lionel POMMIER, Animateur régional transition énergétique mobilité Grand Est – AFTRAL.

Cette réunion sur le thème spécifique de l'hydrogène a permis de présenter les caractéristiques et les usages de l'hydrogène, le processus de fabrication par électrolyse de l'eau, le réseau de transport MosaHYc, les stratégies hydrogène locales et la situation privilégiée du territoire pour ce projet.

Cette réunion a regroupé **81 participants, avec 23 interventions**. Les principaux sujets abordés lors des échanges avec le public ont été l'opportunité du projet et, de manière plus générale, l'intérêt de la production d'hydrogène renouvelable et bas-carbone pour la décarbonation des usages industriels, les raccordements au réseau MosaHYc et au réseau électrique RTE, ainsi que la préservation de la ressource en eau.



2.5.3 L'atelier d'approfondissement

L'atelier thématique s'est tenu le mercredi 22 novembre 2023, à 18h30 à la salle Patrimoine du Centre culturel Pierre Messmer de Saint Avold. Cette atelier thématique intitulé « Comment le projet s'intègre dans le territoire : emploi-formation, maîtrise des risques industriels et des effets sur l'environnement, intégration paysagère... » a été l'occasion de rappeler le cadre réglementaire (ICPE, autorisation environnementale) dans lequel s'inscrit le projet avec une intervention du bureau d'étude KALIES. Cet atelier organisé en **5 tables thématiques** a permis aux participants d'échanger directement avec les maîtres d'ouvrage, sur les thèmes de :

- l'emploi et la formation ;
- la maîtrise des risques industriels ;
- la gestion des effets du projet sur l'environnement ;
- l'insertion paysagère ;
- l'approvisionnement en électricité.

À noter que chaque personne a eu la possibilité de participer à 3 thèmes sur les 5.

Cet atelier thématique d'approfondissement du 22 novembre a rassemblé **65 personnes**.



2.5.4 Réunion publique de synthèse

La réunion publique de synthèse s'est tenue le jeudi 7 décembre 2023, à 18h30 à la salle des Fêtes de Carling, pour présenter les premiers enseignements tirés de la concertation au public ainsi que les différents cahiers d'acteurs permettant d'enrichir les contributions au projet.

Sur les 13 cahiers d'acteurs déposés, 11 ont été présentés par leurs représentants.

La réunion de synthèse du 7 décembre a réuni **81 participants**. **2 participants ont pris la parole** (hors présentation des cahiers d'acteur).



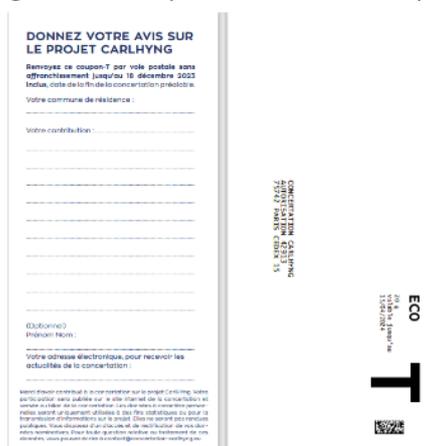
2.6 Les contributions et questions en ligne et par coupon T

Le dispositif de concertation mis en place ouvrait la possibilité de déposer des contributions ou de poser des questions en ligne (*via* un formulaire ou par mail) ou par écrit (*via* coupon T préaffranchi) :

- Possibilité de déposer un avis ou une contribution sur le site internet dès le 23 octobre jusqu'au 18 décembre 2023.



- Dépliant du projet distribué dans les boîtes aux lettres des foyers des 6 communes du périmètre permettant d'émettre un avis ou de poser une question de manière manuscrite grâce au coupon T attaché au dépliant.



Au total, 44 coupons T et 13 contributions en ligne ont été enregistrés. Il convient de noter que sur l'ensemble des contributions, 27 sont arrivées le 7 décembre, dont 25 provenaient de la même boîte postale. Au total, sur les 57 contributions du public, on dénombre 31 questions et 26 avis concernant le projet CarlHYng. L'ensemble des contributions se retrouve sur le site web de la concertation, à l'onglet « les contributions » : <https://www.concertation-carlhyng.eu/fr/participer>

2.6.1 Les cahiers d'acteurs

En amont de la réunion de synthèse du 7 décembre, **13 des 14 cahiers d'acteurs ont été réceptionnés et mis en ligne.** Les cahiers ont été déposés, dans cet ordre, par :

- GECNAL Warndt Pays de Nied (Groupement d'Étude et de Conservation de la Nature en Lorraine Warndt), mis en ligne le 4 décembre ;

- SHS (Stahl – Holding – Saar), industriel sidérurgique allemand potentiel consommateur de l'hydrogène produit par CarlHYng, mis en ligne le 5 décembre en version originale et traduite ;
- Contribution citoyenne de Gilbert Pitance, entre autres président du conseil de l'IUT Moselle Est et instigateur de la mise en œuvre d'une filière de l'hydrogène locale, mis en ligne le 5 décembre (*requalifiée comme cahier d'acteur sur proposition des garants*) ;
- Contribution citoyenne de Marc Cazalet, entre autres administrateur de la Régie Municipale Energis, ancien directeur de la centre Emile Huchet et instigateur de la mise en œuvre d'une filière de l'hydrogène locale, mis en ligne le 5 décembre (*requalifiée comme cahier d'acteur sur proposition des garants*) ;
- GazelEnergie, producteur et fournisseur d'énergie, gestionnaire de la centrale Emile Huchet et développeur du projet Emil'HY, mis en ligne le 6 décembre ;
- CFDT de GazelEnergie, mis en ligne le 6 décembre ;
- L'Université de Lorraine IUT Moselle-Est, mis en ligne le 6 décembre ;
- Groupe local EELV Moselle Est, mis en ligne le 6 décembre ;
- The Shifters Nancy-Metz Lorraine, (Association des bénévoles en appui du Shift Project, le
- Think Tank Bas carbone), mis en ligne le 6 décembre ;
- ADELP (Association agréée pour la défense de l'Environnement et la Lutte contre la Pollution en Moselle-Est), mis en ligne le 6 décembre ;
- Groupe TELLOS, entreprise régionale familiale propriétaire du terrain sur lequel va s'implanter CarlHYng, mis en ligne le 7 décembre ;
- PPE (Pole de plasturgie de l'Est), mis en ligne le 7 décembre ;
- Maire de Carling, mis en ligne le 7 décembre ;

Le dernier cahier d'acteur est la Contribution citoyenne de Jean Pierre Damm, membre du Comité Exécutif d'IndustriAll Europe et président en 2023 du Comité de Dialogue Social dans les Industries Extractives, mise en ligne le 18 décembre (*requalifiée comme cahier d'acteur sur proposition des garants*).

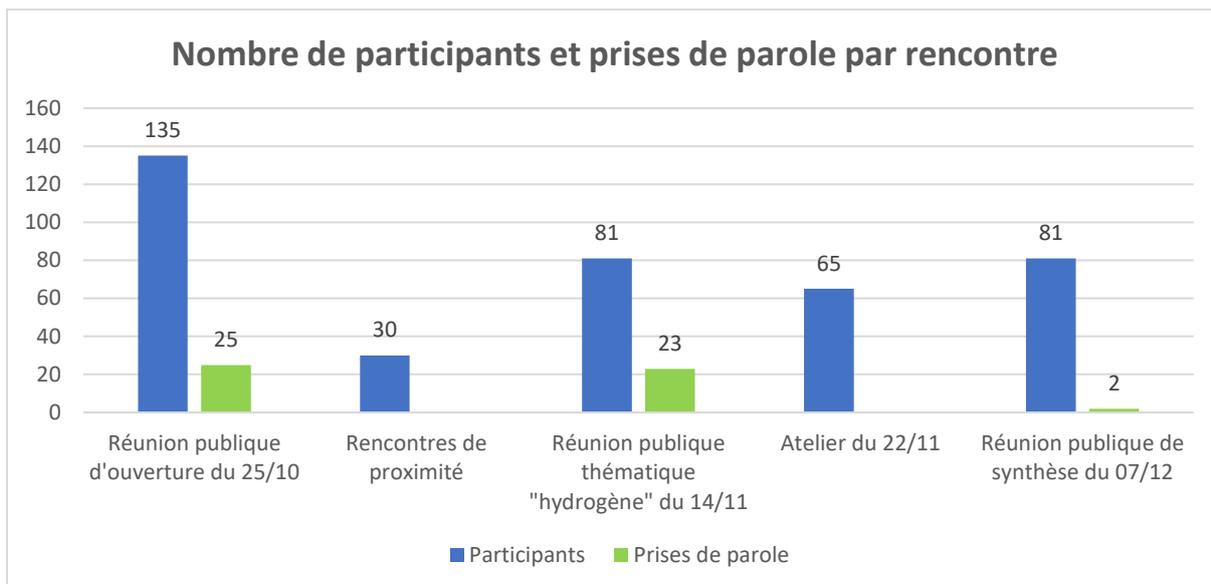
2.7 La concertation en chiffres

2.7.1 Nombre de participants et de prises de parole aux rencontres de la concertation

362 participants au total aux réunions et ateliers publics

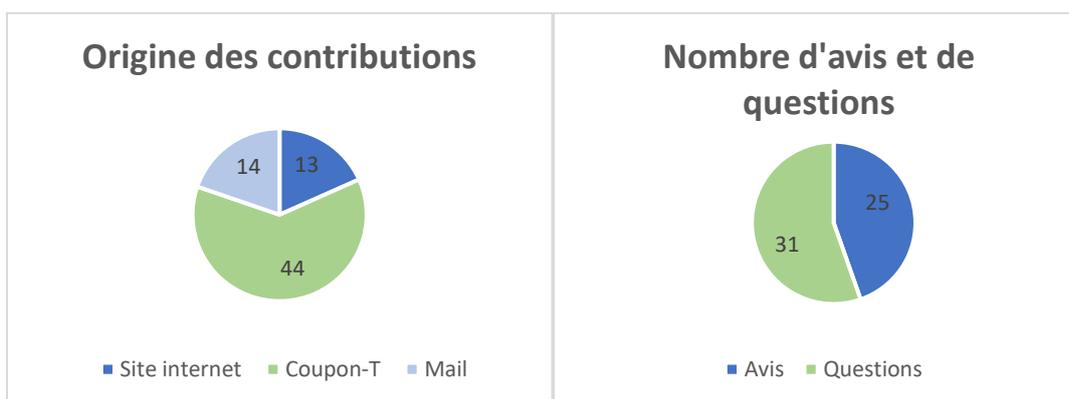
Environ 30 personnes aux rencontres de proximité sur les marchés

- **Soit près de 400 participants au total sur l'ensemble des rencontres.**



2.7.2 Origine et nombre de contributions

- 57 contributions, dont 26 avis et 31 questions



2.7.3 Les statistiques du site internet

Les statistiques du site internet sont établies pendant la période du 6 octobre au 18 décembre inclus :

- 523 utilisateurs uniques, dont 463 français et 60 allemands ;
- Origine des internautes : 1/3 en direct (en saisissant l'URL directement), 1/3 par moteurs de recherche via mots-clés, 1/3 par lien depuis une autre page web.

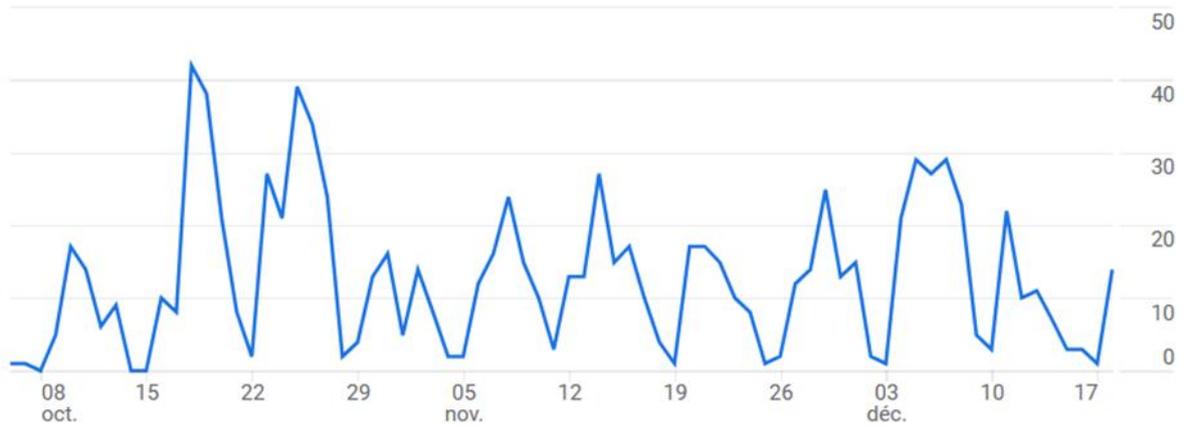


Figure 3 - Fréquentation du site internet (nombre quotidien d'utilisateurs uniques)

En dehors de la page d'accueil, les 3 pages les plus consultées ont été la Médiathèque, la page de présentation du projet CarlHYng et la page dédiée à la participation.

3 LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS PAR LES MAÎTRES D'OUVRAGE

3.1 Une concertation complète et utile au projet

Toutes les modalités d'information, de communication et de participation travaillées avec les garants ont été mises en œuvre.

Les rencontres publiques ont été l'occasion de nombreux échanges avec des acteurs industriels et politiques directement concernés par le projet CarlHYng. Néanmoins les maîtres d'ouvrage partagent le constat des garants qu'en dépit des efforts de communication mis en œuvre, **le grand public de culture non industrielle a été peu présent aux rencontres.**

La concertation préalable a permis de s'intéresser à tous les aspects du projet, qu'il s'agisse :

- de son contexte, de son opportunité et de ses alternatives, au travers des deux premières réunions publiques ;
- de ses enjeux environnementaux et socio-économiques, au travers d'un atelier multithématique.

L'ensemble des questions soulevées pendant les réunions publiques, et notamment l'atelier, ont été traitées par les maîtres d'ouvrage au travers de la mise en ligne sur le site du projet d'une série de 3 documents compilant toutes leurs réponses ou apport de précisions sur le projet (onglet Médiathèque).

Les maîtres d'ouvrage remercient tous les participants à la concertation, les intervenants des rencontres publiques et les auteurs des cahiers d'acteurs pour les éclairages qu'ils ont apportés et leurs contributions critiques et constructives au projet. **La concertation s'est en conséquent révélée particulièrement utile pour le projet CarlHYng et ses raccordements.**

Les porteurs du projet remercient également les garants les ayant accompagnés pendant cette concertation, la rendant plus claire et accessible pour tous, ainsi que pour leur bilan fidèle au contenu et au déroulé de cette-ci. Le public retrouvera notamment dans le bilan des garants la teneur des échanges détaillés sur les thématiques rappelées par les maîtres d'ouvrage dans leur propre bilan ci-dessous.

3.2 Un dialogue nourri sur la compatibilité des projets hydrogène locaux, sujet principal de la concertation

L'opportunité du projet a été au cœur de la concertation préalable.

VERSO ENERGY retient en premier lieu que l'essentiel des contributeurs a **confirmé le bien-fondé de la production d'hydrogène renouvelable et bas carbone dans un contexte de transition écologique et énergétique**, pour répondre aux besoins de décarbonation de l'industrie et des transports.

La concertation préalable sur le projet CarlHYng a néanmoins été dominée par la question de la **compatibilité entre celui-ci et le projet Emil'Hy**, sur fond d'inquiétudes relatives à « l'après-charbon ». Cela s'est traduit par une présence massive des salariés, des représentants des organisations syndicales et de la direction de GazelEnergie à toutes les rencontres publiques. Un débat s'est ainsi ouvert entre GazelEnergie et VERSO ENERGY sur la compatibilité des projets CarlHYng et Emil'Hy.

Du point de vue de l'émergence des besoins transfrontaliers en hydrogène d'ici 2030 et notamment de l'ouverture prochaine d'un appel d'offres par le sidérurgiste allemand SHS – principal client visé par les deux projets – ainsi qu'au regard des informations apportées par des tiers, comme lors de la réunion du 14 novembre par le Pôle de plasturgie de l'Est (PPE), France Hydrogène, Encevo et l'AFTRAL, VERSO ENERGY a rappelé à de multiples reprises que les deux projets étaient compatibles. De l'avis de plusieurs parties prenantes politiques locales, **il est également dans l'intérêt du territoire de voir les deux projets se poursuivre car contribuant à la constitution d'une filière hydrogène locale, dynamique et génératrice d'autant plus d'emplois que s'il n'y avait qu'un seul projet réalisé.**

Ce point de vue n'a toutefois pas été partagé par GazelEnergie pour qui le projet CarlHYng, s'il devait être confirmé, ne pourrait être réalisé que dans un second temps, une fois son propre projet, Emil'Hy, mis en œuvre, considérant qu'une certaine priorité lui serait due en tant qu'industriel déjà implanté. Cet argument n'apparaît pas recevable du point de vue du droit français de libre concurrence. Le fait que GazelEnergie soit engagée dans une reconversion industrielle (passage du charbon à l'hydrogène) ne lui confère pas une exclusivité empêchant le développement d'autres projets locaux, notamment de production d'énergie renouvelable.

GRTgaz constate par ailleurs que de nombreuses contributions ont porté sur la capacité du réseau MosaHYc à accueillir la production des projets CarlHYng et Emil'Hy, et sur les modalités de contractualisation avec les maîtres d'ouvrage respectifs des projets. À ce jour, et considérant les hypothèses techniques, commerciales, législatives et réglementaires actuelles, la capacité du réseau n'est pas limitante à l'échéance 2027. S'il était nécessaire d'augmenter la capacité de la canalisation, GRTgaz s'engagerait à étudier les adaptations à prévoir. Ces études et les adaptations seraient portées par les nouveaux consommateurs.

Concernant le raccordement électrique, le public s'est principalement intéressé aux aspects économiques, notamment son coût et son mode de financement ainsi qu'à l'insertion de l'écosystème hydrogène dans le fonctionnement du système électrique en France.

3.3 Un soutien apporté au projet CarlHYng, assorti de suggestions pour en maximiser les effets socio-économiques

De nombreuses marques de soutien au projet CarlHYng ont été exprimées lors de la concertation, que ce soit au travers des cahiers d'acteurs ou des contributions en ligne. Le projet CarlHYng est considéré par plusieurs parties prenantes comme un projet bienvenu et accélérateur dans la volonté de créer un territoire « hydrogène ».

Plusieurs suggestions ont été faites pour assurer une **bonne intégration du projet et une maximisation de ses effets socio-économiques sur le territoire :**

- contribution à des formations sur les métiers de l'hydrogène ;
- collaboration avec les entreprises locales pendant la construction et l'exploitation du projet ;
- collaboration avec les parties prenantes de la Grande Région ;
- participation au maintien et au développement d'une culture industrielle locale.

Pour répondre à ces suggestions, plusieurs engagements ont été pris par VERSO ENERGY lors de la réunion publique de synthèse et sont détaillés en partie 5.

3.4 Des précisions demandées sur l'insertion environnementale du projet

Le dossier de concertation comprenait une partie dédiée à la présentation des effets prévisionnels du projet CarlHYng sur l'environnement. Au fil des rencontres publiques, et particulièrement de l'atelier du 22 novembre 2023, ces éléments ont été approfondis. **Trois principaux points d'attention ressortent de la concertation : la gestion de l'eau, de l'énergie et des risques industriels.** Ils ont notamment été exprimés au travers des cahiers d'acteurs (ADELP, groupe local des Écologistes et Shifters de Lorraine en particulier).

Concernant l'eau, les débats ont porté tant sur la question de l'approvisionnement (type d'eau utilisée par le projet CarlHYng, impact sur la ressource locale) que sur celle des rejets (nature des effluents, modalités de traitement et conditions de rejets).

Concernant l'électricité nécessaire au procédé industriel, les débats ont porté sur son mode de production et plus particulièrement sur l'origine renouvelable et/ou bas-carbone de celle-ci.

Concernant le raccordement de l'installation au réseau de transport d'électricité, RTE relève que les questions ont principalement porté sur les caractéristiques techniques du raccordement électrique (bilan carbone des travaux, servitudes, dimensionnement et caractéristiques physiques des câbles).

Concernant les risques industriels, VERSO ENERGY relève une vigilance des contributeurs sur la sécurité et la maîtrise des risques industriels, en particulier par rapport aux habitations avoisinantes. Des interrogations ont également porté sur la présence ou non de stockage d'hydrogène sur site, ainsi que sur les risques liés à la production, compression et transport de l'hydrogène.

Les maîtres d'ouvrage prennent ainsi plusieurs engagements – détaillés en partie 5 – pour assurer une intégration optimale du projet CarlHYng et de ses raccordements dans son environnement.

4 DÉCISION RELATIVE À LA POURSUITE DU PROJET

Au regard des enseignements tirés de la concertation préalable, de l'intérêt suscité par celui-ci localement et des besoins du territoire en hydrogène, VERSO ENERGY décide de poursuivre le projet CarlHYng par le dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) et du dossier de demande de permis de construire.

RTE et GRTgaz, respectivement en charge du raccordement au réseau public de transport d'électricité et du raccordement au projet MosaHYc, décident par conséquent de poursuivre l'étude desdits raccordements.

VERSO ENERGY, RTE et GRTgaz prennent en outre plusieurs engagements pour la poursuite du projet CarlHYng, tenant compte des observations et des suggestions émises pendant la concertation préalable, synthétisées dans le présent document, et considérant le regard porté par les garants dans leur bilan.

5 LES ENGAGEMENTS PRIS PAR LES MAÎTRES D'OUVRAGE

5.1 Concernant le projet CarlHYng et ses raccordements

En premier lieu, VERSO ENERGY confirme les engagements pris pendant la concertation préalable et relevés par les garants dans leur bilan :

1. Réaliser des travaux de terrassement pour atténuer l'impact visuel des bâtiments, depuis la route RN33 et du voisinage,
2. Végétaliser le site,
3. Réaliser des merlons périphériques avec insertion paysagère pour respecter la valeur de 60 dB(A) en limite de propriété de nuit comme de jour,
4. Exclure l'option d'infiltration dans le sol pour le procédé de rejet d'eau,
5. Définir les itinéraires des camions en phase chantier avec les élus des communes impactées afin de réduire les impacts pour les riverains,
6. Informer sur les risques technologiques par la mise en place d'un comité local d'information, et de concertation qui réunira les riverains à une fréquence d'une fois par an lors de la phase d'exploitation,
7. Mettre en place un guichet emploi unique chez Pôle Emploi pour les recrutements, qui sera dédié à l'unité de production d'hydrogène de CarlHYng afin de connecter aisément les entreprises du secteur qui cherchent à recruter et les personnes qui recherchent un emploi,
8. Mettre en place des formations adéquates dédiées au métier de l'hydrogène en collaboration avec le Pôle de Plasturgie de l'Est, les IUT et l'AFPA et d'autres partenaires (comme SIEMENS ENERGY) avec notamment des visites d'usines et des stages,
9. Réaliser et mettre à disposition un guide promouvant les services locaux d'hébergement, restauration, loisirs, etc. à destination du personnel venant travailler sur le projet.

VERSO ENERGY prend en outre les engagements suivants :

10. Favoriser les énergies renouvelables pour atteindre une couverture énergétique majoritairement renouvelable dans l'approvisionnement des électrolyseurs ;
11. Recruter en priorité des salariés locaux ;
12. Collaborer avec le SDIS pour la maîtrise du risque incendie, tant pour les infrastructures du projet que pour la forêt de protection voisine.

Par ailleurs, GRTgaz prend l'engagement suivant :

13. S'assurer que l'implantation du poste de raccordement du projet CarlHYng au réseau MosaHYc restera cohérente en termes de maîtrise des risques industriels et environnementaux pour tenir compte des remarques formulées dans le cadre de la concertation préalable.

Concernant le raccordement électrique :

14. Selon la recommandation n°1 des garants (voir partie 6), RTE prend l'engagement d'informer le territoire de l'avancement de la concertation Fontaine via le site internet de concertation du projet.

5.2 Concernant la participation continue du public

Pour la poursuite de la concertation, les maîtres d'ouvrage prennent les engagements suivants :

- 15.** Le site internet www.concertation-carlhyng.eu sera ouvert, a minima jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique. Il constituera le principal vecteur d'information et de dialogue sur le projet CarlHYng pendant la procédure de participation continue du public, selon des conditions qui seront à définir avec le garant de la concertation continue ;
- 16.** Des articles et autres publications relatant l'état d'avancement du projet seront partagés sur le site internet www.concertation-carlhyng.eu tout au long de la concertation continue.

6 RÉPONSE AUX DEMANDES DE PRÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DES GARANTS

Précisions à apporter de la part du responsable du projet/ plan/ programme, des pouvoirs publics et des autorités concernées

| Interrogations ayant émergé pendant la concertation préalable mais n'ayant pas trouvé de réponse | Réponse du/ des maître(s) d'ouvrage ou de l'entité responsable désignée | Délais dans lesquels les engagements pris seront tenus JJ/MM/AAA | Moyens mis en place pour tenir les engagements pris JJ/MM/AAA |
|--|--|--|---|
| 1. Préciser la distance entre la limite de propriété du site du projet et les premières habitations | Comme cela a été précisé dans les compilations des questions et réponses mises en ligne sur le site internet à la suite de l'atelier du 14 novembre, les premiers bâtiments du projet se situeront à plus de 150 mètres des premières habitations. | <i>Sans objet.</i> | <i>Sans objet.</i> |
| 2. Préciser si une dépollution du terrain sera nécessaire au cours des travaux de terrassement et de génie civil | D'après l'historique et les caractéristiques des activités ayant eu lieu sur le site du futur projet CarlHYng, il n'a pas été identifié la nécessité d'une dépollution du terrain, car le terrain n'est actuellement pas considéré comme étant pollué. Néanmoins des investigations sur une éventuelle pollution du sol seront réalisées dans le cadre du mémoire de cessation d'activité de CGR Environnement, exploitant actuel du site. En effet, si les investigations étaient réalisées trop tôt, il y aurait un risque qu'une pollution survienne entre le moment où les investigations auront été réalisées et le moment où CGR cessera effectivement son activité, sans qu'elle ne soit identifiée. La réalisation des investigations sera donc portée par CGR Environnement dans le cadre de ses démarches de cessation d'activité afin de déterminer s'il est nécessaire de réaliser une dépollution du terrain. | Courant S2 2025 | Étude de pollution |
| 3. Réaliser une étude approfondie de la ressource en eau et de l'impact du prélèvement sur cette dernière ET mettre en place un suivi constant des pompages d'eau pour répondre aux périodes de stress énergétique ou hydrique | Il n'est pas prévu de réaliser une étude approfondie de la ressource en eau et de l'impact du prélèvement sur cette dernière dans le cadre du DDAE. Le prélèvement entre dans le périmètre d'autorisation de la SEE (Société des Eaux de l'Est), opérateur du réseau d'eau local. C'est donc à la SEE qu'il revient de vérifier que le prélèvement en eau induit par le projet CarlHYng entre bien dans le cadre de son autorisation. Les détails et conditions sur la fourniture en eau feront l'objet d'une convention entre la SEE et VERSO ENERGY. | <i>Sans objet.</i> | <i>Sans objet.</i> |

| | | | |
|--|---|--------------------|----------------------------------|
| | Concernant le suivi constant des pompages d'eau, celui-ci n'entre également pas dans le champ d'action de VERSO ENERGY. En effet, c'est la SEE qui possède et gère les forages, c'est donc elle qui a la charge d'effectuer ce suivi. | | |
| 4. Réaliser une étude approfondie des rejets aqueux dans les différents exutoires envisagés, identifier les caractéristiques des traitements à réaliser pour ne pas dégrader la qualité du cours d'eau récepteur, tout en privilégiant la valorisation de l'eau en cycle fermé | Il sera mentionné dans le DDAE les différents exutoires envisagés pour les eaux de rejet en indiquant la possibilité ou l'impossibilité d'y rejeter les effluents du projet avec et sans traitement. Les caractéristiques des potentiels traitements à réaliser pour ne pas dégrader la qualité du cours d'eau récepteur et la valorisation de l'eau en cycle fermé sont en cours de définition. | S1 2024 | Finalisation de l'étude d'impact |
| 5. Réaliser une étude approfondie de l'aléa « feu de forêt » | Le Dossier Département des Risques Majeurs (DDRM) de la Moselle, en particulier la partie relative à l'aléa « feu de forêt », a été étudié en début de projet et pris en compte à sa juste mesure dans l'étude de danger constituant le DDAE. | <i>Sans objet.</i> | <i>Sans objet.</i> |
| 6. Présenter et détailler les caractéristiques des projets de développement d'énergie renouvelable qui seront déployés sur le territoire pour limiter le recours à l'énergie nucléaire | Outre des projets de production d'hydrogène à destination de la décarbonation de l'industrie et de la mobilité, VERSO ENERGY développe des projets de production d'électricité renouvelable (essentiellement photovoltaïque) et de stockage d'énergie par batterie. Les premiers projets solaires seront opérationnels dès 2025 et les premiers projets hydrogène de grande ampleur, comme CarlHYng, le seront d'ici fin 2027-début 2028. VERSO ENERGY est actuellement en cours de développement de plus de 2 GW de projets photovoltaïques à travers toute la France. Grâce à des mécanismes contractuels tels que les contrats d'achat d'électricité renouvelable à long terme (connus sous le nom de Power Purchase Agreement, ou PPA), établis entre les actifs hydrogène d'un côté et les actifs renouvelables de VERSO ENERGY ou ceux de producteurs partenaires de l'autre, il sera possible de diriger les électrons générés par les parcs renouvelables vers les projets hydrogène, dont CarlHYng. L'ensemble des projets de VERSO ENERGY est élaboré dans une perspective d'optimisation des flux énergétiques au sein du portefeuille d'actifs de l'entreprise, tout en respectant une cohérence dans le calendrier d'émergence des besoins. En cas de déficit énergétique provenant des sources renouvelables pour alimenter les électrolyseurs, le complément pourra être assuré par un approvisionnement sur le marché français de l'énergie, axé sur une énergie bas-carbone. | <i>Sans objet.</i> | <i>Sans objet.</i> |
| 7. Présenter un planning prévisionnel des opérations de renforcement du réseau MosaHYc en considérant que les projets de territoire se déroulent selon | GRTgaz répond aux besoins des consommateurs connus à ce jour. La définition d'un planning tenant compte de nouvelles hypothèses nécessiterait des études, non lancées à ce jour. Si des nouveaux consommateurs venaient, GRTgaz étudierait les renforcements nécessaires et le planning associé. | <i>Sans objet.</i> | <i>Sans objet.</i> |

| | | | |
|---|---|---------|---|
| l'échéancier annoncé par les porteurs de projet et en considérant différentes hypothèses de besoins des consommateurs | | | |
| 8. Indiquer quels enseignements issus de cette concertation alimenteront la concertation Fontaine qui sera réalisée en 2024 | <p>La concertation préalable sur le volet raccordement électrique du projet CARLHYNG porté par VERSO ENERGY a été conçue de façon coordonnée avec la concertation dite « Fontaine », afin de permettre à l'une et l'autre de s'enrichir mutuellement.</p> <p>La concertation dite « Fontaine », décrite dans la circulaire signée par la Ministre Déléguée à l'industrie du 9 septembre 2002 relative au développement des réseaux publics de transport et de distribution de l'électricité, sera pilotée par le Préfet. Dans ce cadre, RTE associera les élus, les services de l'État, les associations représentatives qui auront pu disposer auparavant, dans le cadre de la concertation préalable, d'une large information sur le projet à l'origine du besoin.</p> <p>Cette phase de concertation se déroule en deux étapes. La première porte sur la présentation du projet et la délimitation, avec les parties prenantes, d'une aire d'étude. La seconde phase consiste à procéder au recensement des différentes contraintes et enjeux à l'intérieur de cette aire d'étude, à présenter les différentes solutions envisageables et à les comparer en vue d'aboutir au choix de l'une d'entre elles. À l'issue de cette phase, un fuseau de moindre impact dans lequel un tracé peut être envisagé sera défini. Compte-tenu du niveau de tension, il fera l'objet d'une validation ministérielle.</p> <p>Pendant la phase de concertation préalable, RTE a pu présenter au public une coupe technique de la liaison souterraine nécessaire au raccordement ainsi que les modalités de mise en œuvre, ce qui lui a permis d'objectiver les incidences environnementales par nature limitée de ce type d'ouvrage. De fait, le public s'est montré davantage attentif aux aspects économiques du raccordement électrique, se montrant réticent à un financement public de cette infrastructure. RTE a pu le rassurer en présentant le mécanisme de financement légal (code de l'énergie) qui repose sur une très large contribution du client à raccorder, en l'espèce VERSO ENERGY.</p> <p>Dans un secteur à caractère fortement industriel (Plateforme chimique de Carling-Saint-Avoid, Zone d'activités de l'Europort, ancienne cokerie) qui se caractérise par la présence de nombreuses infrastructures du réseau public de transport d'électricité, de transports de gaz et fluides industriels, de voies ferrées, et de réseaux routiers ...), RTE retient que le public reste très attaché à la préservation de l'environnement, en particulier en ce qui concerne les secteurs qui sont restés moins anthropisés autour du complexe industriel. Dans le cadre des propositions qui émaneront de la concertation Fontaine, RTE s'attachera à préciser les enjeux environnementaux du territoire afin de mettre en œuvre dès la phase de conception les mesures d'évitement et de réduction les plus appropriées.</p> <p>Dans le cadre de la concertation Fontaine, RTE portera à la connaissance des parties prenantes qui seront impliquées les observations recueillies du public concernant le raccordement lors de la concertation préalable.</p> | S2 2024 | Présentation des enseignements de la concertation dans le cadre de la Concertation Fontaine |

| | | | |
|---|--|--------------------|--------------------|
| | Par ailleurs, RTE s'engage à communiquer sur le site de la concertation continue du projet, l'aire d'étude retenue ainsi que le fuseau de moindre impact validés dans le cadre de la concertation Fontaine. | | |
| 9. Répondre à la question sur la nécessité de renforcer le poste électrique de Saint-Avold en cas de développement des projets CarlHYng et Emil'Hy | <p>Face aux enjeux climatiques et économiques, RTE est pleinement mobilisé pour accompagner la décarbonation et la souveraineté industrielle de la France. L'entreprise met en œuvre les moyens humains et techniques pour répondre au développement des territoires en proposant des solutions de raccordement et les solutions de renforcement adaptées aux demandes des utilisateurs du réseau et aux territoires.</p> <p>À l'image de la dynamique actuelle des grands bassins industriels français (Dunkerque, Fos-sur-Mer, Le Havre ...), le Nord de la Moselle affiche une perspective de réindustrialisation historique. Sur un territoire s'étalant de Thionville à Sarreguemines en passant par Saint-Avold, au-delà des projets CarlHYng et Emil'Hy, l'implantation de plusieurs projets industriels ambitieux, parmi lesquels Holosolis et Parkes est d'ores-et-déjà annoncée. Par ailleurs, l'électrification des usages, est une réponse aux objectifs de réduction des émissions de CO2. Pour accompagner cette dynamique, RTE se doit d'adapter le réseau public de transport à la juste mesure des besoins et des délais dans des conditions économiques soutenables. Dans cette logique d'évolution, le renforcement progressif des capacités d'alimentation électrique du poste de transformation de Saint-Avold, dans la continuité des travaux anticipés en 1998 et 2008, fait partie du panel de solutions que RTE est susceptible de déployer pour répondre à ces enjeux énergétiques.</p> | <i>Sans objet.</i> | <i>Sans objet.</i> |
| 10. Répondre à la question sur la prise en compte des consommations d'électricité induites par la production d'hydrogène des projets CarlHYng et Emil'Hy dans le « Bilan perspectives 2035 de RTE » | <p>Parmi les missions qui lui ont été confiées, il en est une qui confère à RTE le soin d'éclairer les pouvoirs publics en termes de choix énergétiques en lien avec les objectifs climatiques affichés.</p> <p>Publié en septembre 2023, le Bilan prévisionnel 2023-2035 actualise la première période de l'analyse prospective « Futurs énergétiques 2050 » lui-même publié dès février 2022. À mi-parcours de l'objectif de neutralité carbone du pays, cette mise à jour intervient alors que plusieurs paramètres ont évolué depuis 2021 : contexte géopolitique et économique mondial (guerre en Ukraine, crise énergétique), volonté de la France de renforcer sa souveraineté industrielle et énergétique, nouvelles ambitions climatiques et de décarbonation.</p> <p>Ce rapport documente et chiffre les différents futurs énergétiques possibles, dont un chemin souhaitable qui permettrait à la France d'atteindre ses objectifs rehaussés : lutter contre le dérèglement climatique et réussir sa réindustrialisation.</p> <p>Plus que jamais la sortie des fossiles s'impose comme une nécessité alors que la France consomme encore plus de 60% d'énergie fossile. Pour y parvenir, le pays doit nécessairement s'électrifier.</p> <p>Dans le Bilan prévisionnel 2023-2035, RTE étudie 3 scénarios possibles avec des rythmes différents de consommation, d'électrification des usages et de développement des énergies bas-carbone. Dans cette analyse, RTE confronte l'offre et la demande, et identifie des</p> | <i>Sans objet.</i> | <i>Sans objet.</i> |

| | | | |
|---|--|---|---|
| | <p>scénarios réalistes sur d’une part les perspectives de développement du parc de production d’électricité et d’autre part la consommation d’électricité incluant les nouveaux usages en recherchant un équilibre permanent mobilisant éventuellement les flexibilités d’usage et les partenariats d’échanges européens.</p> <p>Le scénario le plus souhaitable, permet d’atteindre les objectifs de décarbonation accélérée et de réindustrialisation en 2030 et 2035. Il présente une électrification renforcée qui a pour conséquence une consommation d’électricité en augmentation.</p> <p>Dans le cadre de la décarbonation, des quantités importantes d’hydrogène sont nécessaires pour certains usages. Avec un socle de production d’électricité décarbonée important, la France a les moyens de produire ces volumes d’hydrogène par électrolyse. Le développement de solutions permettant un fonctionnement flexible des électrolyseurs sera un levier important pour la sécurité d’approvisionnement en électricité et pour la compétitivité de la production d’hydrogène.</p> <p>Les projets CarlHYng et Emil’Hy s’intègrent pleinement dans cette perspective de développement de l’hydrogène modélisée dans l’analyse de RTE.</p> <p>En empruntant ce scénario, la France a les moyens d’atteindre ses objectifs rehaussés en 2030 et 2035, en mobilisant 4 leviers : efficacité énergétique, sobriété, énergies renouvelables et nucléaire.</p> | | |
| 11. Mettre à disposition des moyens pour proposer une formation diplômante dans les métiers de l’hydrogène (en collaboration avec l’Université de Lorraine, l’AFPA et le PPE) | VERSO ENERGY confirme son engagement à soutenir la mise en place des formations adéquates dédiées aux métiers de l’hydrogène en collaboration avec le Pôle de Plasturgie de l’Est, l’IUT et l’AFPA et d’autres partenaires (comme SIEMENS ENERGY) avec notamment des visites d’usines et des stages. | S2 2025 | Lancement d’un programme de travail avec les parties prenantes identifiées. |
| 12. Approfondir les actions à déployer afin de proposer une offre immobilière adaptée permettant aux personnes de se loger sur le territoire et de faciliter leur recherche de logement | VERSO ENERGY confirme son engagement de réalisation et de mise à disposition d’un guide promouvant les services locaux d’hébergement, restauration, loisirs...à destination du personnel venant travailler localement. | Avant le lancement des travaux prévus début S2 2025 | Réalisation et mise à disposition d’un guide promouvant les services locaux |
| 13. Solliciter l’intégration à l’association Chemesis afin de promouvoir la collaboration avec les autres industriels de proximité | VERSO ENERGY a déjà initié des échanges avec Chemesis pour adhérer à l’association. Les modalités d’adhésion sont en cours d’étude. | T1 2024 | Adhésion à Chemesis. |

Recommandations du/de la garant.e pour garantir le droit à l'information et à la participation du public suite à cette concertation, et notamment jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique

| Interrogations ayant émergé pendant la concertation préalable mais n'ayant pas trouvé de réponse | Réponse du/ des maître(s) d'ouvrage ou de l'entité responsable désignée | Délais dans lesquels les engagements pris seront tenus JJ/MM/AAA | Moyens mis en place pour tenir les engagements pris JJ/MM/AAA |
|--|---|---|---|
| 1. Poursuite des échanges avec le public via le site internet sur l'avancement du projet CarlHYng et les principales étapes de la concertation Fontaine concernant la ligne électrique | Le site internet www.concertation-carlhyng.eu restera ouvert, a minima, jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique. Les maîtres d'ouvrage seront joignables via un formulaire de contact dédié et informeront régulièrement le public de l'état d'avancement du projet. | Dès l'ouverture de la participation continue du public | Maintien et actualisation du site internet |
| 2. Rédaction d'un journal de bord du projet | Une rubrique dédiée à l'actualité du projet sera ajoutée et régulièrement actualisée pendant la procédure de participation continue du public sur le site internet www.concertation-carlhyng.eu . | Dès l'ouverture de la participation continue du public | Actualisation du site internet |
| 3. Diffusion régulière des études (impacts, dangers...) | Les dossiers de demande d'autorisation seront prochainement déposés auprès des autorités compétentes (DREAL, sous-préfecture...). Les études seront disponibles au stade de l'enquête publique conformément à la réglementation applicable (article R.123-8 du code de l'environnement). | Au stade de l'enquête publique | |
| 4. Organisation d'une réunion publique avant l'enquête publique | Les maîtres d'ouvrage se conformeront à l'avis du commissaire enquêteur, si ce dernier souhaite organiser une réunion publique dans le cadre de l'enquête publique. | fin S2 2024 | |
| 5. Information régulière en phase chantier si les porteurs de projet décident de poursuivre leur projet à l'issue de cette concertation | Les informations relatives au chantier seront communiquées à la mairie de Carling et disponibles sur le site internet du projet. | Pendant les travaux | Communication des informations relatives aux travaux à la mairie de Carling et sur le site. |